

**COMMUNE DE  
ST ERME OUTRE  
ET RAMECOURT  
(Aisne)**

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation :  
03 avril 2023

Date d'affichage :  
03 avril 2023

Nombre de  
conseillers  
En exercice : 19  
Présents : 14  
Votants : 17

L'an deux mille vingt-trois le treize avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. NORMAND Alain - M. RAULIN Patrick - Mme REGNIER Aurélia - Mme REMY Élisabeth - M. REMY Michel - M. THIRAUT Alexis - M. UGOLETTI Olivier - Mme VARUTTI Emilie.

Absents excusés : M. THIRAUT Damien (Pouvoir à M. THIRAUT Alexis) - M. LECUYER Damien (Pouvoir à M. COINTE Frédéric) - Mme LOUIS Chantal (Pouvoir à Mme DEHOVE Claude)

Absents : Mme THÉPAUT Chrystel - M. GOSSET Cyril

M THIRAUT Alexis a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

**03-2023  
AJOUT D'UNE  
DÉLÉGATION DU  
MAIRE**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 16-2020 « Délégations du Maire » prise lors de la réunion de conseil municipal en date du 26 mai 2020.

Il souhaiterait compléter les délégations confiées ce jour-là par le conseil, par la délégation concernant les régies.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire la délégation suivante, par vote à scrutin ordinaire à main levée :

En application de l'article L 2122-23, les décisions relatives à cette délégation sont prises en cas d'empêchement du Maire par les Adjointes.

7° De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Publié sur le site internet  
le : 04 MAI 2023

Envoyé en Préfecture le :

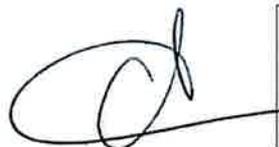
Reçu en Préfecture le :

Identifiant de  
télétransmission :

Alain NORMAND  
Le Maire,

Alexis THIRAUT,  
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,  
Le Maire.



Accusé de réception en préfecture  
002-210206512-20230413-03-2023-DE  
Date de télétransmission : 03/05/2023  
Date de réception préfecture : 03/05/2023

